

# LE PETIT JOURNAL

Septembre 2009



## CONTACT



Mairie d'Haudainville  
1 rue de Verdun  
55100 Haudainville

☎ 03 29 84 62 86  
Fax 03 29 83 98 94

[mairiehaudainville@wanadoo.fr](mailto:mairiehaudainville@wanadoo.fr)

## AGENDA



- ✓ **25 septembre 2009 – 18h30**  
Accueil des nouveaux habitants en Mairie d'Haudainville
- ✓ **25 Septembre et 30 Octobre 2009**  
Enlèvement des encombrants.

## NOUVEL AGENCEMENT DES LOCAUX DE LA MAIRIE

Afin d'améliorer le service et l'accueil des habitants de la commune, l'agencement du secrétariat de mairie a été modifié.

Le mobilier, le bureau, les armoires et le comptoir sont maintenant disposés de telle sorte que l'espace est plus fonctionnel et plus lumineux. Nous rappelons que le secrétariat de mairie, tenu par Mme Friedmann, est ouvert :

Les lundis et mercredis de 15h30 à 18h30 et les vendredis de 9h00 à 11h30. Notons également que la permanence des élus se déroule tous les samedis matin de 10h00 à 12h00.

**INFO : La Mairie sera fermée du 21 au 28 septembre 2009**

## Horaires d'ouverture de la Mairie



**Lundi 15 h 30 à 18 h 30**  
**Mercredi 15 h 30 à 18 h 30**  
**Vendredi 09 h 00 à 11 h 30**

Le maire ainsi que les adjoints se tiennent à votre disposition le **Samedi de 10 h à 12 h** Rendez-vous possible auprès du secrétariat de la Mairie.

En dehors des permanences ci-dessus et

### **en cas d'urgence**

vous pouvez contacter le Maire ou les adjoints aux numéros ci-après :

**Louis Kutschruiter**

06.87.51.85.84

**Serge Silveti**

06.79.79.94.67

**Eric Preud'homme**

06.08.48.75.97

**Romain Sismondini**

06.08.23.93.32

## TRAVAUX ECOLE



Les travaux de réfection de la toiture et l'isolation des combles sont terminés depuis le 28 Août pour un coût de 92 302,40 euros hors taxes.

Ce chantier a débuté le 3 juillet a été interrompu 3 semaines pour cause de congés et par la pluie. L'entreprise Gigot a donc mis les bouchées doubles en rentrant de vacances afin de pouvoir terminer la toiture pour la rentrée de nos élèves.

Un travail de grande qualité a été réalisé puisque en plus de l'isolation des combles, le préau, conformément aux règles en vigueur, a bénéficié de la pose de voliges sous les tuiles. Ces dernières améliorent la qualité phonique et visuelle de tout l'ensemble ainsi que la sécurité.

Grâce à la nouvelle toiture, les petits travaux de rénovation de peinture et de plâtre (occasionnés par des fuites aux plafonds) vont pouvoir être entrepris.

Après la toiture, la remise à neuf des fenêtres côté rue, du système de chauffage et du revêtement de la cour sera entreprise.

Les enfants du village bénéficieront ainsi d'un groupe scolaire flambant neuf.

## ÉTAT CIVIL



### NAISSANCE

Romain HUSSON le 08/08/09

### MARIAGE

Christelle ROBINET et Patrice BOULE le 29/08/09

## Prochain conseil municipal

Le Vendredi 16 octobre 2009  
à 20 h 30

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL – Vendredi 4 septembre 2009

## DELIBERATIONS



### Photocopieur

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que deux photocopieurs, (1 couleur et 1 noir et blanc) sont en location auprès de la société RICOH jusqu'en 2011. Le coût moyen est actuellement de 6618 € par an pour les deux photocopieurs. Il est intéressant pour la commune de rompre le contrat de location et de passer en mode achat. Monsieur le Maire a pris contact avec la société pour renégocier ce contrat, ce qui aurait pour conséquence de réaliser une économie de l'ordre de 2900 € par an si la commune achète 2 photocopieurs. La formule achat, permettrait à la commune de récupérer la TVA sur l'investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'achat de deux photocopieurs, 1 pour l'école (noir et blanc), l'autre pour la mairie (couleur) pour un montant d'environ 12 500 € TTC, et charge Monsieur le Maire de signer tous documents se rapportant à ce dossier.

### Tarif cantine

Conformément à la convention passée avec l'entreprise INNOVA (fournisseur des repas) le prix du repas pour la cantine a été réévalué. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le prix fixé par INNOVA qui est de 3,80 € pour l'année 2009/2010 au lieu de 3,70 € pour 2008/2009.

### Modifications budgétaires

- Un ajustement relatif à une variation du taux de prêt contracté par la commune pour la réfection du bâtiment rue des écoles est nécessaire. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la modification et dit que la somme de 490€ sera prise à l'article 022 des dépenses imprévues et sera créditée au compte 66111.

- **Diagnostic énergétique** : afin de pouvoir régler la facture concernant le diagnostic énergétique effectué au groupe scolaire, il y a lieu de modifier certains articles. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la modification et dit que la somme de 6 555 € sera prise à l'article 2313 et sera créditée au compte 20311.

- **Photocopieur** : afin de pouvoir procéder à l'achat des deux photocopieurs, accepté précédemment, il faut ouvrir un crédit. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette ouverture de crédit et dit que la somme de 12 500 € sera prise à l'article 2313 pour être créditée au compte 2183.

- **Annulation de titre** : Afin de pouvoir annuler un titre mandaté sur l'exercice précédent, une ouverture de crédit doit être faite. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette ouverture de crédit et dit que la somme de 132 € sera prise à l'article 022 pour être créditée au compte 673.

### Contrat d'entretien du chauffage, climatisation et VMC

Il est nécessaire de revoir le contrat d'entretien des chauffages, climatisation et VMC des bâtiments communaux et locatifs, la tacite reconduction d'un contrat étant prohibée.

Différentes entreprises ont répondu à notre appel. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité opte pour la proposition faite par l'entreprise SVELYS et charge Monsieur le Maire de signer tous documents se rapportant à ce dossier.

### Motion Gare TGV

La FNAUT (Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports) représentée localement par Monsieur Michel VOGT milite pour la création d'une gare TGV à VANDIERES. A l'instar des 111 communes intéressées, il est proposé d'apporter le soutien de la commune de HAUDAINVILLE à la démarche entreprise par cette fédération.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et considérant la pertinence des arguments développés par l'association, considérant que VANDIERES constitue les points de passage des TER reliant NANCY et METZ et des liaisons ferroviaires du Nord Meusiens et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 11 voix pour et 3 abstentions décide de soutenir l'action de la fédération nationale des associations d'usagers des transports portant sur la réalisation d'une gare TGV Lorraine voyageurs à VANDIERES. Il précise que cette démarche s'inscrit dans la continuité des soutiens apportés à la FNAUT par les Conseils Municipaux représentant plus de 150000 habitants et charge Monsieur le Maire de la notification de la présente motion au représentant local de la FNAUT.

## Forêt : délai d'exploitation des cessions de bois

Monsieur SILVETTI explique au Conseil que la date de fin de délai d'exploitation des cessions de bois de chauffage est fixée au 15 septembre 2010.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 13 voix pour et 1 abstention accepte cette date d'arrêt d'exploitation.

## **INFORMATIONS**

- Toiture de l'école terminée
- Bilan mitigé au centre aéré (équipe d'animateurs qui a changé, remontées de parents mécontents de la surveillance, non respect du matériel)
- Presbytère : avant projet demandé à un architecte (la commission travaux devra l'étudier !)
- Salle des fêtes : étude de faisabilité enclenchée pour la réfection du sol, peinture et réfection de l'entrée devront suivre (la commission travaux devra l'étudier !)
- Visite de la forêt prévue pour les élus et les membres de la commission Forêt le 12 septembre 2009
- Une journée verte est prévue le 26 septembre avec poursuite de l'action nettoyage du ruisseau
- La rédaction du livret d'accueil est terminée, il sera remis aux nouveaux habitants lors d'une réception en mairie prévue le 25 Septembre 2009
- La rentrée scolaire a eu lieu : plus de 120 enfants inscrits, effectifs en hausse, de nouveaux enseignants sont nommés.
- Pandémie : l'école est équipée de matériel conforme aux directives nationales.

## **REPAS DE QUARTIER**

C'est sous un soleil de plomb que le repas de quartier au Coteau de la Louvière s'est déroulé le samedi 4 juillet 2009 sur le terrain multi jeux.

Dix huit familles ont répondu présent et ont partagé le repas dans la joie et la bonne humeur.

Merci à tous pour avoir répondu présent et merci aux personnes qui ont œuvré pour la réussite de ce repas de quartier.

A l'an prochain !



## **NOUVEAUX HABITANTS ET LIVRET D'ACCUEIL**

La commission de communication est à l'œuvre depuis plus d'un an sur la réalisation d'un livret d'accueil à destination des nouveaux habitants.

Après le travail d'esquisse, de rédaction, de mise en page, le premier prototype est enfin prêt, ce dernier leur sera remis lors de la réception qui sera organisée à cet effet :

**le vendredi 25 Septembre 2009 à 18h30  
en mairie.**



A ce titre, La mairie, au service de tous, souhaite vous rencontrer. C'est pourquoi, si vous êtes habitant de Haudainville depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2007, nous vous demandons de passer en mairie aux heures d'ouverture afin de vous faire connaître.

## **17<sup>ème</sup> EDITION TRACE DE LA BEHOLLE**

Le dimanche 6 septembre 2009 s'est déroulée la 17<sup>ème</sup> édition de la Trace de la Beholle, épreuve de VTT ainsi que la 8<sup>ème</sup> Marche de la Chiffour et le 3<sup>ème</sup> enduro des Loups.



Cette journée a rassemblé quelques 700 participants qui ont pu savourer sans modération les différents circuits qui empruntent les bois et chemins communaux, ainsi que le passage dans certaines rues de notre village. Dès 11 heures, les premiers retours s'effectuaient sur la base du Rozelier.

La qualité de l'organisation du VTT Saint Symphorien, club local organisateur de cette épreuve, se bonifie chaque année (aux dires des participants !) et a été saluée à l'unanimité !

Le 3<sup>ème</sup> enduro des Loups, qui lui, est une compétition, a enregistré une centaine de compétiteurs dont seulement 5 meusiens, le reste venant de différentes régions de France.

Bref, une très belle réussite que cette 17<sup>ème</sup> édition.

Le VTT Saint-Symphorien vous donne d'ores et déjà rendez-vous en Septembre 2010 pour la 18<sup>ème</sup> édition.

## POURSUITE DE L'OPERATION NETTOYAGE DU RUISSEAU

L'an passé, la municipalité a initié la « journée verte ». Après une information technique relative à l'entretien du lit et des berges, les courageux bénévoles équipés de bottes, gants et de divers outils se sont mis au boulot pour nettoyer les parties du ruisseau bordant les propriétés communales. (Terrain de foot et le long des chemins communaux)

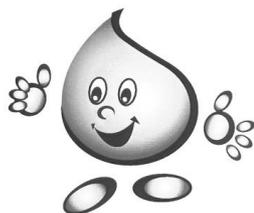
Quatre remorques ont été retirées !

Il est de la responsabilité de chaque riverain de nettoyer sa partie afin d'éviter toutes les conséquences d'un mauvais entretien. La commune doit montrer l'exemple, c'est donc la raison pour laquelle l'opération est renouvelée cette année.

Toutes les personnes qui souhaitent participer à cette action sont invitées à se retrouver au local du terrain de foot :

**Le samedi 26 septembre à 14 h**

Merci de venir équipé et nous ferons en sorte de passer un agréable moment au service de l'environnement.



## RAPPEL DES REGLES CONCERNANT LA SECURITE DES PISCINES

Référence à la loi numéro 2009-9 du 3 janvier 2009 relative à la sécurité des piscines

La noyade récente de deux enfants dans une piscine privative pourtant équipée d'un dispositif de sécurité amène Monsieur Le Préfet à appeler notre attention sur les recommandations à formuler aux propriétaires ou utilisateurs de piscines soumises à la réglementation de la loi citée en référence.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004, les piscines privatives nouvellement construites doivent être pourvues d'un dispositif de sécurité normalisé visant à prévenir le risque de noyade. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, toutes les piscines installées avant le 1<sup>er</sup> janvier 2004 doivent être équipées d'un dispositif de sécurité de même type. Seules sont concernées les piscines privées à usage individuel ou collectif de plein air, dont le bassin est enterré ou semi-enterré.

En cas d'absence d'un dispositif de sécurité normalisé, les propriétaires encourent une amende de 45 000 €.

Enfin, nous vous rappelons que ces dispositifs ne remplacent en aucun cas la surveillance active et permanente des enfants.



## OUVERTURE DE LA CHASSE

En ce début du mois de septembre, il est à rappeler que la chasse en battue est à nouveau ouverte.

Le mot d'ordre est donc PRUDENCE !

Les chasseurs ont l'obligation de signaler leur présence par des panneaux « chasse en cours » lorsqu'ils sont en battue. Ces panneaux sont placés sur les principales voies d'accès aux zones chassées. Quand aux chasseurs, ils se signalent entre eux et aux yeux des autres par des gilets fluorescents.

En tout état de cause, si vous voyez cette information ou croisez l'un d'eux, il faut prendre la précaution de quitter l'endroit où se déroule la battue et changer votre lieu de promenade afin d'éviter tout risque d'accident. Cependant, croyez bien qu'une attention toute particulière est portée lors des tirs, ces derniers ne pouvant s'effectuer à moins de 150m des habitations et à distance suffisante des voies de circulation, comme le désire la loi.



## RUGBY A HAUDAINVILLE

Le SAV rugby, club bientôt centenaire de Verdun, investit le terrain de foot/rugby de la commune.

Il organise chaque mercredi des entraînements de rugby éducatif pour les enfants âgés de 5 à 11 ans.

Encadrés par des adultes diplômés de la fédération française de rugby, vos enfants, garçons ou filles, peuvent découvrir les arcanes de ce sport complet en plein essor.

Rugby à Haudainville :

Tous les mercredis sur le terrain de foot/rugby, de 14h30 à 16h00.



## **A**SSEMBLEE GENERALE DES « PETITS ANONS »

Le 12 juin a eu lieu l'Assemblée Générale de l'association « les Petits Ânon ».

Rappelons que l'association a été créée à l'automne 2004, à l'initiative de parents d'élèves de l'Ecole d'HAUDAINVILLE. Elle a pour but d'organiser différentes manifestations afin de collecter des fonds pour permettre aux enseignants l'achat de matériel pédagogique et l'organisation de sorties scolaires.

Ainsi, cette année scolaire, différentes manifestations ont été organisées :

- **Le 17 Octobre 2008**, a eu lieu le loto à la salle des fêtes d'Haudainville où les habitués et les joueurs occasionnels se sont retrouvés dans une ambiance conviviale.

- **Le 5 Décembre 2008**, le 3<sup>ème</sup> marché de Noël a connu les aléas de la météo (pluie). Enfants, parents et amis se sont réchauffés avec vin et jus d'orange chauds et se sont restaurés en savourant moricettes garnies, croques-monsieur et pâtisseries.

- **Le 7 Mars 2009**, le repas choucroute a connu un réel succès et a ravi toute personne présente à cette soirée avec la venue d'une chanteuse merveilleuse.

- **Le 8 Mai 2009** fut l'occasion d'être présents pour la 3<sup>ème</sup> fois au vide-grenier du village. Le soleil était au rendez-vous et cette journée fut une totale réussite.

- Et pour finir l'année, **le 24 Mai 2009**, la 4<sup>ème</sup> marche en forêt a rassemblé plus de 300 marcheurs et 150 repas ont été servis. Un grand merci aux flêcheurs sans qui cette manifestation n'aurait pu avoir lieu.

Pour cette année scolaire 2008-2009, l'Association clôt ses actions afin de permettre aux enseignants de réaliser leur projet avec un don de 2.000 € versé fin Mai à l'école.

L'Assemblée Générale a été l'occasion de remercier la Municipalité d'Haudainville qui a encouragé les actions en aidant à installer et ranger le matériel, en mettant à disposition les salles communales et en permettant de communiquer avec les Haudainvillois par l'intermédiaire du « Petit Journal ».

Des remerciements ont également été adressés à tous les bénévoles pour le soutien et l'aide apportés lors des manifestations. Ils ont été vivement encouragés à continuer activement dans ce sens. Sans l'aide des parents et des bénévoles, l'Association « Les Petits Anons » ne pourrait exister.

« Les Petits Ânon » comptent donc sur vous pour l'année prochaine, encore plus nombreux !

Le bureau a ensuite été réélu avant de clore la réunion par un pot de l'amitié.

Président : M. Yannick LE PERU

Vice-Président : M. Olivier LECLERC

Trésorière : Mme Marie-Line PICARD

Secrétaire : Mme Ghislaine MORTAS

Secrétaire adjointe : Mme LE PERU Christine

### **Les Petits Ânon aussi font leur rentrée !**

**Après une courte pause estivale, l'association reprend du service.  
Plusieurs actions sont d'ores et déjà prévues.**

**Au programme : une bourse aux vêtements d'enfants et jouets prévue le 14 novembre 2009 à la Salle des Fêtes d'Haudainville, un loto courant janvier et la désormais traditionnelle marche en mai.**

**Rendez-vous est donné pour ces différentes manifestations !**

## CALENDRIER D'ENLEVEMENT DES ENCOMBRANTS (FIN D'ANNEE)

La collecte des encombrants s'effectue une fois par mois, un vendredi. Ils doivent être déposés la veille des jours de collecte définis suivant un planning annuel.

► **Sont considérés comme déchets ménagers encombrants, tout déchet émanant d'un ménage :** vieux meubles, literie, vêtements, vélos, jouets, vaisselle hors d'usage, etc...

► **Ne sont pas considérés comme déchets ménagers encombrants :**

pneus, tubes néons, carcasses de voitures, tracteurs, tout matériel agricole, pots de peinture, solvants, même vides, grillage/barbelé, batteries, huiles (ménagères et mécaniques), gravats, tout déchet contenant des acides et/ou des solvants (déchets spéciaux), tout déchet dont les dimensions et le volume dépassent la capacité du véhicule de ramassage, porte vitrée, végétaux (déchets de tonte, élagage, etc...),

**ATTENTION : les déchets d'équipements électriques et électroniques, dénommés DEEE, ne peuvent plus être ramassés dans le cadre de la collecte mensuelle des encombrants ménagers**

Conformément à la réglementation, ces déchets doivent suivre une filière de traitement spécifique en vue de leur démantèlement et recyclage.

**On entend par DEEE : les petits et gros appareils ménagers, les équipements informatiques et de télécommunications, les outils électriques et électroniques, les instruments de surveillance et de contrôle, etc.** Ces derniers devront être acheminés à la déchetterie de la codecom, à Thierville, par les usagers eux-mêmes.

► **A noter :** la collecte des déchets encombrants concerne uniquement les ménages. En aucun cas, les industriels et les commerçants ne sont concernés par cette prestation.

**Dates pour la commune** (fin de l'année 2009)

Le 25 Septembre 2009

Le 30 Octobre 2009



## PREMIER CONCOURS DE FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Une sympathique cérémonie s'est tenue dans la salle du conseil ce samedi 23 Août. Il s'agissait de la remise des prix du premier concours de fleurissement des maisons de la commune. Après le mot de bienvenue du Maire et après les explications du président de la commission 'cadre de vie' du village, les lauréats ont reçu des mains de ce dernier leur prix. Pour cette première édition, les critères retenus ont été : les potées, les jardinières et l'harmonie avec les maisons.

### Résultats

**1<sup>er</sup> prix :** M. Rouyer, rue de Saint Mihiel - un bon d'achat de plantes, un bouquet de fleurs et un baptême de l'air offert par l'aérodrome du Rozelier.

**2<sup>ème</sup> prix :** Mme Roger, rue de la Louvière - un bon d'achat de plantes et un baptême de l'air offert par l'aérodrome du Rozelier.

**3<sup>ème</sup> prix :** l'écluse de Haudainville (à noter qu'en 2007 l'écluse de Haudainville a été classée 11<sup>ème</sup> écluse de France la mieux fleurie !) - un bon d'achat de plantes.

**3<sup>ème</sup> prix ex-aequo :** Mme Nebrich - un bon d'achat de plantes.

Un grand bravo à tous les récipiendaires et à vous tous qui avez fait l'effort de fleurir vos maisons. En effet sur les 360 habitations que compte la commune plus de 200 ont été fleuries. A l'année prochaine !



## CONCOURS DE QUILLE : UN GRAND MILLESIME

En cette fête de la Saint Symphorien, le concours annuel de quilles, organisé par le bar « Le Sagittaire » a livré ses résultats.

Sous une chape de plomb, les concurrents ont livré bataille jusque tard dans la nuit.

Voici les résultats :



**1<sup>er</sup> prix**, avec 17 points, M. Loew gagne un VTT et un bon d'achat d'une valeur de 150 euros.

**2<sup>ème</sup> prix**, avec 16 points, M. Maré gagne un auto radio MP3.

**3<sup>ème</sup> prix**, avec 16 points, M. Bouilly gagne un survêtement et un ballon.

**4<sup>ème</sup> prix**, avec 16 points, M. Parmentier gagne un bon d'achat de « pizza 46 » et un tee shirt.

**5<sup>ème</sup> prix**, 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> prix, avec 15 points, M. Arcéssilas, M. Graziello et M. Piscor gagnent un tee shirt et une bouteille d'apéritif.

**Concours féminin** : pour le 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> prix un repas au restaurant « Le Privilège » pour Mmes Maré et Muller (avec 8 et 7 points)

Un grand bravo à tous les gagnants et tous les participants. Félicitations à Jean-Michel, à toute sa famille et à leurs amis pour l'excellente organisation de ce concours qui anime notre village.

## CENTRE DE LOISIR : UN BILAN MITIGE

Cette année encore l'accueil collectif de mineurs, (ACM), anciennement Centre de loisirs ou centre aéré, s'est déroulé au mois de juillet.

Toujours organisé par la FOL (fédération des œuvres laïques), il n'a rassemblé cette année que 50 enfants.

En effet les places étaient limitées en raison des travaux de la toiture de l'école.

Sous la responsabilité du directeur, secondé par son équipe d'animateurs, de nombreuses activités ont été proposées aux enfants, parmi lesquelles : du cinéma, une promenade en bateau sur la Meuse, la visite de la caserne des pompiers et une sortie au parc d'attraction de Nigloland.

Le bilan de ce centre reste malgré tout mitigé. La commune fera le point avec la FOL dans le but d'améliorer ce service pour l'année 2010. En effet il est inacceptable que le matériel et les locaux mis à disposition ne soient pas respectés.



## ECLAIRAGE DU TERRAIN DE FOOT/RUGBY



Les travaux d'installation de poteaux d'éclairage du terrain de foot/rugby d'Haudainville ont débuté en Septembre pour un montant de 73 516 ,92 euros.

Ces travaux, financés par la Codecom, dureront 12 semaines et sont réalisés par l'entreprise GEPELEC de Savonnières devant Bar.

Ces aménagements rendront les matchs et les entraînements en nocturne possibles et meilleure sera l'utilisation de ce dernier !

## OUF ! UN NOUVEAU BUREAU POUR LE SLC LA BEHOLLE



Le Nouveau bureau du SLC la Beholle vient d'être élu en cette fin du mois d'Août.

C'est avec un grand soulagement que nous voyons une nouvelle équipe élue à la tête de l'association. Après une pige de près de 5 années, l'équipe de Sonia Allalène cède sa place à celle de Vincent Florimont. Ainsi toutes les activités peuvent reprendre et perdurer pour le plus grand bien de tous, enfants, adolescents et adultes.

Longue vie à la nouvelle équipe et à l'association !

## 100 ANS DE FETE FORRAINE A HAUDAINVILLE

Ce vendredi 21 Août la famille Goreau (forains de métier) a été accueillie dans la salle du conseil de la mairie autour du pot de l'amitié.

Plus d'un siècle de fête foraine au village grâce à cette famille qui vient installer ses métiers (scooters, stand de tir) pour la fête patronale de la saint Symphorien fin Août.

Ces forains, bien connus de notre région, installés à Rambluzin, sillonnent plus de 30 communes par an pour la joie des petits et des grands.



## 1<sup>ère</sup> MARCHÉ DE NUIT DES « PETITS ANONS »



En ce 12 septembre, par une belle nuit douce et étoilée de fin d'été, une cohorte de près de 110 personnes de tous âges s'est élancée à travers les rues du village pour entamer la première marche de nuit mise sur pied par l'association « les Petits Anons », association bien connue dans notre village pour toutes ses actions menées en faveur de l'école.

Equipé d'une lampe frontale ou à la main, chacun a pu apprécier la qualité du parcours (jugé trop court par certains !) concocté par le spécialiste en la matière : Eric Preud'homme.

Ce parcours varié permettait aux marcheurs d'emprunter des grandes voies ouvertes mais aussi des petits chemins forestiers en passant par les grandes allées boisées de la forêt de Haudainville. Ainsi, par moment, a-t-on pu voir la vallée de la Meuse, les villages de Belrupt, Haudainville, Dugny, Ancemont et Verdun dans la nuit, mais aussi au loin les éclairages des éoliennes de Nixéville et Thiaucourt, faisant penser à une falaise maritime lointaine.

Par une nuit sans lune, sous la grande ours et Cassiopée, accompagnés de Jupiter, les marcheurs se sont rendus en fin de parcours sous le préau de l'école primaire pour déguster l'excellente soupe aux oignons et les tartes préparées avec amour par les membres de l'association.

Un grand bravo à tous pour ce grand moment de pur et simple bonheur.

## HAUSSE DES EFFECTIFS A L'ECOLE ET NOUVEAUX ENSEIGNANTS

Cette année la rentrée s'est déroulée dans la douceur et la bonne humeur.

L'école compte aujourd'hui 125 élèves pour 5 classes (soit une hausse de 5 élèves par rapport à l'année précédente !).



De nouveaux enseignants sont arrivés et d'autres sont partis.

Mmes Francart et Audrey Antoine sont parties dispenser leur savoir-faire vers d'autres écoles.

Sont arrivés deux nouveaux professeurs des écoles, qui sont également maîtres formateurs :

- M. Frédéric Corrier qui à en charge les CE1 et CE2
- et
- Mme Stéphanie Goffin qui s'occupe des CM1 et CM2.

A ces deux nouveaux enseignants s'ajoutent deux autres nouveaux professeurs des écoles qui assureront les différentes décharges : Mmes Séréna Ragon et Alexandra Regnier.

Enfin Magali Wrigley, Atsem sera secondée dans sa mission par Libas Aslan, EVS, et par Evelyne Mouflin pour la garderie et la cantine.

### Les effectifs :

#### MATERNELLE

10 élèves de 2 ans,

14 élèves de petite section 3 ans,

6 élèves de moyenne section rassemblés dans la classe des petits de la maternelle.

18 élèves en grande section et 6 élèves en moyenne section en classe des grands de la maternelle.

#### PRIMAIRE

CP : 17 élèves,

CE1 : 13 élèves,

CE2 : 13 élèves,

CM1 : 13 élèves,

CM2 : 15 élèves.

« Le Petit Journal » est un bulletin d'information municipale. La déclaration d'intention de publier est déposée en préfecture de la Meuse, conformément à la loi.

Il est imprimé par nos soins en mairie, le directeur de publication est Monsieur Louis Kutschruiter, Maire de la commune.